

LES ÉTAPES

AUDITIONS

L'élève se présente aux auditions à la date indiquée dans système. Elle est également obligatoire pour les élèves qui sont déjà dans un groupe compétitif.

GROUPE

Si l'élève est retenu, un groupe lui sera proposé en fonction de son niveau.

1

INSCRIPTION

Le danseur doit d'abord s'inscrire aux auditions et payer les frais qui s'y rattachent.

2

RÉPONSE

L'élève recevra une réponse entre 7 à 10 jours après l'audition.

3

4

INSCRIPTION

L'inscription devra se faire dans le système en respectant le délai qui vous sera donné.

5